

<http://pierre-alainmillet.fr/Pour-une-politique-climatique>



Conseil de métropole du 16 décembre 2019

Pour une politique climatique radicalement de gauche

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 16 décembre 2019

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce plan climat-air-énergie territorial est un énorme travail faisant suite à de nombreux échanges avec de nombreux partenaires et dans les ateliers climat... Il propose un plan de 200 actions et un tableau de bord de 190 indicateurs. Nous avons souhaité une mutualisation de ces indicateurs avec les communes pour un suivi partagé avec des données territorialisées à la maille des communes. Voilà un exemple de compétences articulées entre métropole et commune qui pourrait être reprise dans un pacte de cohérence métropolitain d'une métropole des communes.

Mais comment rendre lisible aux citoyens cet énorme document, 100 pages pour la métropole, 160 pour les partenaires, une évaluation sur 160 pages et encore 170 pages issues du débat public ? Aux citoyens comme aux élus qui doivent se prononcer dans ce conseil ! Comparons avec le vote d'un budget qui concerne toutes les politiques publiques et compile donc aussi un travail très transversal, mais avec des éléments synthétiques qui peuvent fonder la décision politique. Pour ce plan climat, quels sont les éléments clés qui justifient un vote ?

Ce n'est pas une question rhétorique, mais totalement politique, et pratique. D'ailleurs La participation se limite à 192 avis concentrés fortement sur la régulation de la mobilité automobile, et entre 40 et 110 personnes dans les ateliers thématiques.

J'ose une comparaison surprenante. Le 7ème congrès du parti communiste cubain en 2016 a été marqué par 704 643 participants ayant proposé 95 482 modifications du projet de texte... Cuba, c'est 9 fois la métropole de Lyon. Pour avoir le même niveau de citoyenneté, on devrait dépasser 10 000 avis pour ce plan climat !

Il est vrai que la rédaction des textes est très différente. Un projet de loi cubaine mis en débat est toujours tourné vers l'action concrète dans laquelle chacun peut se retrouver. Nos lois votées au parlement sont illisibles pour le citoyen. Nos plans ou schémas directeurs sont rédigés par des experts pour des sachants...

Pour une véritable appropriation citoyenne de ce plan, il faut le tourner plus fortement vers l'action concrète, celle que le citoyen peut discuter, soutenir, vérifier, celle qui permet le débat politique en éclairant les alternatives. C'est la principale faiblesse de ce plan, le supposé consensus sur l'action pour le climat.

Venons en aux grands objectifs de l'annexe 2 et le détail quantifié, une page essentielle pour comprendre le contenu politique de ce plan. C'est bien sur ces objectifs que le débat politique peut réapparaître, alors qu'il est masqué dans la présentation.

En premier lieu, une baisse de 30% de consommations énergétiques en 2030, et même de 63% en 2050. Il est vrai que le discours de l'autonomie et de la neutralité carbone oblige à en rajouter, comme si la neutralité carbone globale était un enjeu local. Le GIEC nous dit pourtant que c'est d'abord l'enjeu de la sortie de l'électricité fossile, condition d'une mobilité électrique décarbonée. Donc, non, l'échec de la COP25 ne doit pas conduire à se concentrer sur les collectivités, mais au contraire a interpellé plus fortement les états. Je propose d'ailleurs aux marcheurs pour le climat de peser d'abord sur l'Allemagne et la Pologne, qui sont les principaux producteurs européens d'électricité

carbonée. Si en 2030 la France réduisait de moitié la part du nucléaire dans l'électricité, alors nos émissions augmenteraient, car il faudrait développer le gaz en complément des intermittentes.

En 2030, 38% des réductions estimées viendront du logement et 30% de l'industrie. Pour le logement, nous connaissons bien les besoins de financement nécessaires. Même le renforcement annoncé de la politique Ecorenov ne représente que la moitié de cet effort. Nous savons tous la difficulté de décisions de copropriété, de même que la fragilité des bailleurs sociaux pour assurer la rénovation de leur parc. Les politiques nationales ne permettent pas le financement nécessaire à l'atteinte de ces résultats pour le logement.

Pour les entreprises, la baisse de 20% depuis 2000 est d'abord le résultat des pertes d'activités productrices. Une étude de l'INSEE évalue la baisse de l'intensité énergétique industrielle de 11% en France entre 2001 et 2012 résultat d'abord d'une baisse de même ordre de la production industrielle. Alors, quel modèle économique de l'agglomération lyonnaise en 2050. Quelle place pour la production ? Le vice président Bruno Charles à raison de souligner l'importance des importations d'émissions, car si on ne produit plus rien dans la métropole, certes on a besoin de moins d'énergie, mais on importe tout, l'énergie comme les émissions !

D'autre part, le plan prévoit la rénovation énergétique de 75% des grands bâtiments en 2030, entre autres donc mairies, médiathèques, théâtres... Nous connaissons tous les réalités budgétaires des collectivités locales qui rendent cet objectif totalement irréaliste en dehors d'une autre politique nationale. Et il ne suffira pas d'un décret affirmant que les gains énergétiques seront supérieurs aux charges des investissements pour résoudre le problème. Nous savons que c'est totalement mensonger ! Prenons un exemple illustratif, qui va mettre 50MEuros dans la bourse du travail de Lyon ?

En deuxième lieu, la production d'énergie renouvelable, l'effort principal étant porté sur le bois-énergie qui représenterait presque la moitié de l'effort global, avec un doublement de la capacité après 2021, mais nous n'avons dans aucun contrat de réseau de chaleur un début de traduction de cette ambition ! Quand aux énergies fatales, il faudrait faire 20 fois plus en 2030 qu'aujourd'hui, mais nous n'avons pour l'instant que des intentions ou des études amont sur cet enjeu pourtant bien territorial ! Quand à multiplier par 10 la production photovoltaïque, comment assurons-nous la continuité de service d'une telle capacité intermittente autrement que par de l'énergie fossile. Sans solution de stockage, tout investissement électrique renouvelable suppose la même capacité en gaz pour assurer cette continuité. L'ambition de multiplier par 12 le biogaz en 2030 et par 20 en 2050, ambition qui semble déjà énorme au regard des premières expériences connues, ne couvrirait pourtant que la moitié du photovoltaïque prévu. Aucun projet concernant le stockage alors que c'est le défi principal de l'électricité renouvelable. Nous avons raté l'opportunité du lien avec l'hydrogène dans le projet solaire de la vallée de la chimie !

Ensuite, pour les mobilités, comment en rester au cadre étriqué du PDU actuel qui propose de ralentir la progression des transports en commun ! Le contraire de ce qu'il faudrait faire ! Rappelons que le PDU propose d'augmenter la part des transports en commun de 3 points seulement en 15 ans, alors qu'il avait augmenté de 4 points en 9 ans de 2006 à 2015. Mais bien sûr, pour les anti électricité qui sont légion dans les supporters des scénarios de type negawatt, si on doublait la capacité de transport en commun, on augmenterait fortement la consommation d'électricité, contradictoire avec ce choix totalement idéologique de la réduire.

Enfin, quand on parle de la ville végétalisée, on passe sous silence le défi auquel nous sommes tous confrontés, la mortalité en forte hausse des arbres. Le plan nous propose 300 000 arbres supplémentaires, mais nous sommes tous confrontés aux mêmes difficultés, 3000 arbres perdus au parc de Parilly, 300 à Vénissieux, je n'ai pas les chiffres pour les arbres d'alignement. Il y a là le besoin d'actions mutualisées pour faire évoluer les espèces plantés, mais aussi la gestion de l'eau en lien avec les plantations, et l'étude d'une autre approche réglementaires des interdictions d'arrosage, car si nous laissons mourir des arbres, nous ne favorisons pas justement la ville adaptée aux canicules.

Au total, un énorme travail qui est reconnu dans l'évaluation Citergie mais qui souffre de la pression médiatique pour un faux consensus sur le climat. Non, l'urgence climatique ne doit pas conduire à rejeter le clivage gauche-droite, à se concentrer sur les ecogestes pour masquer les choix de société, à donner la parole aux seules couches aisées

Pour une politique climatique radicalement de gauche

urbaines en effaçant les énormes besoins sociaux et de services publics. Oui, il y a des alternatives politiques autour du climat, laisser faire le marché en tentant de le réguler par des taxes ou reconstruire de grands services publics de l'énergie, de l'eau, des transports, en nationalisant les grands groupes pour organiser des politiques publiques volontaristes associant les citoyens. Voilà ce qui manque, cher bruno, à ce plan climat territorial, le choix d'une politique environnementale radicalement de gauche, celle que portent les élus communistes et insoumis.